



Revue de presse
Cérémonie des Voeux de Villes de
France
Janvier 2024

Sommaire

Localtis	Pages 3 -5
• <u>Décentralisation, finances, industrie... Les villes moyennes en piste pour 2024</u>	4
AEF Infos	Pages 6 -7
• <u>Les élus de Villes de France se disent "vigilants" sur la décentralisation du logement</u>	7
Maires de France	Pages 8 -10
• <u>Villes de France sera « vigilante » sur le chantier de la décentralisation</u>	8
Le Moniteur	Pages 11 -13
• <u>La décentralisation du logement, chantier phare des villes moyennes</u>	12
News Tank Cities	Pages 14 -16
• <u>« Le transfert du logement ne sera pas efficace sans transfert de compétences humaines » (G. Avérous)</u>	15
Paroles d'Élus	Pages 17 -20
• <u>Finances, réindustrialisation et logement sur le bureau des Maires de Villes de France</u>	17
La Gazette des Communes	Pages 21 -25
• <u>Départements et villes moyennes s'inquiètent d'une « asphyxie financière » en 2024</u>	22
Batiactu	Pages 26 -27
• <u>Les villes moyennes s'inquiètent de la décentralisation du logement</u>	27

Localtis

Décentralisation, finances, industrie... Les villes moyennes en
piste pour 2024

par Michel Tendil

La cérémonie des vœux de Villes de France a été l'occasion pour ses représentants de dresser trois priorités pour 2024 : le nouvel acte de décentralisation, le rééquilibrage des dotations et la réindustrialisation à laquelle il manque une dimension d'aménagement du territoire.

Invitée sous les ors des locaux de la Fédération nationale des Caisses d'Épargne pour sa cérémonie de vœux, l'association Villes de France aborde l'année avec des *"points de vigilance"*, a déclaré son président délégué Jean-François Debat, mercredi 17 janvier. A commencer par le chantier de la décentralisation rouvert par Emmanuel Macron qui a chargé le député de l'Oise Eric Woerth (Renaissance et ex-LR) d'une mission dans ce sens. *"Nous avons déjà donné"*, prévient le maire de Bourg-en-Bresse, demandant que les moyens humains et matériels nécessaires accompagnent tout nouveau transfert de l'État aux collectivités. *"On ne prône pas le grand soir, on a besoin de stabilité"*, a ajouté le président de Villes de France, Gil Avérous, un peu plus tard, lors d'un point presse, précisant que l'association allait revoir Eric Woerth *"dans les prochaines semaines"* pour en discuter. *"Notre leitmotiv sur le fonctionnement État/collectivités : on défend bec et ongles le couple maire/préfet"*, a-t-il insisté.

L'association qui représente les villes et intercommunalités de 10.000 à 100.000 habitants avait déjà eu l'occasion, le mois dernier, d'adresser ses revendications sur la décentralisation de la politique du logement à l'ancien ministre Patrice Vergriete qui travaillait à un projet de loi annoncé pour le premier semestre 2024 (voir notre article du 7 décembre). Sans avoir pour le moment eu vent de ce texte, elle plaide pour *"une décentralisation à la carte qui réponde aux attentes des élus"*, avec les effectifs correspondants. Mais *"transférer du personnel ne se fait pas comme cela"*, insiste Gil Avérous qui reconnaît que le gouvernement est confronté à un dilemme : une telle réforme demande du temps, alors que le logement est dans une situation *"très difficile"* et qu'il y a *"urgence"* à agir.

"Nous demandons un cycle de dotation qui suive l'évolution de l'inflation"

Concernant l'organisation territoriale *"tout est ouvert à la réflexion"*, assure Gil Avérous, que ce soit pour la composition des départements ou encore l'élection des représentants des intercommunalités... *"Nous sommes favorables aux intercommunalités, mais cela ne doit pas se faire au détriment des maires"*, affirme-t-il, prenant l'exemple du *"succès"* du programme Action cœur de ville : *"Cela a réussi car il y a un cadre national et localement un chef de file qui est le maire."*

Autre cheval de bataille de Villes de France : les finances, sujet de prédilection de Jean-François Debat, pour qui la loi de finances pour 2024 s'avère *"décevante"* en ce qu'elle n'a pas fait évoluer la dotation globale de fonctionnement (DGF) alors que les communes sont confrontées à *"effet ciseau"* entre baisse des recettes et augmentation des dépenses (énergie, inflation, charges de centralité ...), à l'issue d'une année 2023 particulièrement éprouvante.

Suite

"Nos villes et agglomérations ont deux choix : faire preuve d'ingéniosité ou se contraindre à réduire les services publics", a abondé Gil Avérous. "Nous demandons un cycle de dotation qui suive l'évolution de l'inflation", a-t-il martelé, faisant le lien entre logement et dotations. Un point inquiète les élus : le nombre croissant de locations de courtes durées qui représenteront "autant d'habitants en moins dans le prochain recensement" et donc moins de dotations à l'arrivée. "Ce n'est pas le signe d'une baisse d'attractivité mais d'un manque de logements", a souligné Gil Avérous, indiquant que sur sa commune le nombre de logements de courte durée était passé de 250 à 700.

"Pas de réindustrialisation réussie sans les villes moyennes"

Enfin, troisième sujet à l'agenda de Villes de France : l'industrie. "Il n'y aura pas de réindustrialisation réussie sans les villes moyennes. On croit à cette capillarité : nos villes sont les plus à même d'accompagner les projets", a insisté Gil Avérous. Il manque selon lui une dimension d'aménagement du territoire à cette politique, ce qui pourrait être corrigé avec la deuxième phase des Territoires d'industrie. Mais la répartition des hectares liés au projet d'intérêt national dans le cadre du zéro artificialisation nette (ZAN) n'en prend pas le chemin, regrette l' élu qui observe un "déséquilibre" entre les territoires, avec la partie centrale du pays qui se trouve bien moins lotie. C'est une "dynamique qu'il faut contrebalancer", estime-t-il. Gil Avérous prend pour exemple la vallée de la batterie qui se développe actuellement autour de Dunkerque, entraînant avec elle toutes les unités d'assemblage automobile. Résultat : ailleurs sur le territoire, les sous-traitants automobiles disparaissent. "Les Hauts-de-France sont le barycentre européen mais pas national", fait-il valoir.

Cette cérémonie a été l'occasion pour Gil Avérous de dévoiler le lieu et la date du prochain congrès de Villes de France qui se tiendra à Sélestat (Bas-Rhin) les 4 et 5 juillet.

AEF Infos

Les élus de Villes de France se disent "vigilants" sur la
décentralisation du logement

par Anaëlle Penche

Décentralisation du logement, réindustrialisation, finances locales, loi de finances 2024... Les élus de Villes de France ont passé en revue les "chantiers" à venir pour l'année 2024 et les "points de vigilance" de l'association représentant les villes moyennes, à l'occasion des vœux de l'association, mercredi 17 janvier 2024.

Les cérémonies de vœux sont l'occasion de dresser le bilan de l'année passée mais surtout de se projeter dans celle à peine commencée et dans les sujets qui feront l'actualité des mois à venir. Pour Jean-François Debat, maire PS de Bourg-en-Bresse et président délégué de Villes de France, si 2023 a été marquée par les crises, notamment à l'international mais avec une répercussion à l'échelle nationale, 2024 fourmille de "chantiers" pour lesquels il alerte sur les "points de vigilance" de l'association, à l'occasion de ses vœux, mardi 17 janvier 2024.

À commencer par le projet de loi à venir sur la décentralisation de la politique du logement. Villes de France, qui représente les villes moyennes, "*participera de manière républicaine*" à la concertation et aux échanges sur ce "*chantier délicat*", "*comme [ses élus] ont toujours fait*", affirme le maire. Mais ils seront "*aussi vigilants car nous avons déjà donné*" sur le sujet de la décentralisation "*sous toutes les majorités et sous tous les gouvernements*", poursuit Jean-François Debat qui refuse un tel mouvement dans les compétences des collectivités territoriales "*sans en avoir soit tous les outils, soit tous les moyens*". Aussi, sur le logement, les élus de Villes de France sont "*disposés à avancer dans les mêmes conditions de pouvoir d'action et de moyens*" qu'aujourd'hui. L'association a remis ses propositions à l'ancien ministre du Logement, Patrice Vergriete, en décembre mais le "*chantier va demander du temps*", d'autant qu'il passe par "*des transferts de personnels entre la fonction publique d'État et la fonction publique territoriale*", indique Gil Avérous, le président de Villes de France et maire LR de Châteauroux.

Plus largement, sur la décentralisation, le maire de Bourg-en-Bresse juge "*utile de travailler sur le fond comme sur la forme*" bien qu'il se dise "*attentif*" – et apparemment plutôt satisfait – à la proposition d'Emmanuel Macron, durant son premier quinquennat, de ne pas s'engager dans une vaste recomposition territoriale.



Maires de France

Villes de France sera « vigilante » sur le chantier de la décentralisation

par Bénédicte Rallu

L'association, qui réunit villes moyennes et agglomérations, présentait ses vœux le 17 janvier. Elle souhaite que toute nouvelle étape de décentralisation s'accompagne de « *moyens humains, financiers et juridiques* ».

Sur la décentralisation, « *nous serons vigilants car nous avons déjà donné* », avertit d'emblée le président délégué de Villes de France, Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse et président de la communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse, lors de la cérémonie des vœux 2024 de l'association qui s'est tenue le 17 janvier. Les élus représentant les villes moyennes de 10 000 à 100 000 habitants et agglomérations sont prêts à « *participer de manière constructive* » aux chantiers 2024 les concernant, notamment au premier d'entre eux sur la décentralisation.

Mais tout transfert de politique publique doit s'accompagner « *de moyens humains, juridiques et financiers* », appuie le président de l'association, Gil Avérous, maire de Châteauroux et président de la communauté d'agglomération de Châteauroux Métropole. Alors que se profile la décentralisation de la politique du logement pour laquelle un projet de loi est attendu au printemps, Villes de France ne se dit pas opposée au principe de transfert, mais avec les moyens qui doivent aller avec.

« *Déçue* » par la loi de finances 2024

L'association a été « *déçue* » par la loi de finances 2024 car il reste toujours « *un écart entre l'évolution de la DGF et les compensations fiscales* » par l'Etat. Ainsi l'association n'accepte pas l'absence de compensation des activités périscolaires. « *Le refus de faire évoluer la DGF pose de véritables difficultés à nos villes* », assure Jean-François Debat.

« *Les agrégats globaux du bloc local permettent à Bercy de ne pas voir la situation financière de nos villes. Nous avons eu de mauvais signes pour nos quartiers prioritaires de la politique de la ville, ajoute le maire de Bourg-en-Bresse : la dotation de solidarité rurale augmente de 5 % quand la dotation de solidarité urbaine ne progresse que de 3 %. La question de la priorité est posée. Nous serons vigilant à ce que cet écart ne perdure pas. Il faut que la dimension du monde urbain non métropolitain soit pris en compte, au-delà du programme Action Coeur de Ville* ».

Et cette question des finances ne doit « *pas faire passer la question du climat au second ou troisième rang des politiques* », prévient Jean-François Debat.

Suite

Ce sentiment de déséquilibre territorial est aussi provoqué par « *la politique du zéro artificialisation nette et la carte des hectares d'intérêt national, assez présents en Normandie, dans le Nord, dans le Sud, mais la partie centrale est moins concernée* », fait remarquer Gil Avérous.

Le maire de Châteauroux garde une note d'optimisme sur la réindustrialisation et le programme Territoires d'industrie seconde partie qui associé dorénavant davantage les maires. Sur le logement et le foncier, Villes de France estime également avoir sa carte à jouer car les membres de l'association ont les deux à offrir. Des sujets intégrés dans le Pacte du Creusot qu'il a proposé au gouvernement l'été dernier.

Le Moniteur

La décentralisation du logement, chantier phare des villes moyennes

par Laurent Miguet

Le choix de la décentralisation, comme thème de son prochain congrès, les 4 et 5 juillet 2024 à Sélestat (Bas-Rhin), révèle l'engagement de l'association Villes de France sur le terrain du logement. Les villes moyennes défendent leur rôle clé, aux côtés des autorités organisatrices prêtes à prendre cette compétence, qu'il s'agisse des intercommunalités ou des départements.

Le suivi de la mission d'Eric Woerth sur la décentralisation mobilise Villes de France, en ce début 2024. Président de cette association d'élus qui regroupe des communes de 10 000 à 100 000 habitants, Gil Avérous identifie le logement comme le dossier clé : « *Le président de la République l'a désigné comme prioritaire* », note le maire de Châteauroux (Indre).

Décentralisation à la carte

Tracée par l'ancien ministre du Logement Patrice Vergriete, la perspective d'un transfert « à la carte » ne le choque pas. « *Toutes les intercommunalités n'ont pas la dimension nécessaire. Si nous allons vers une décentralisation totale, il faut s'interroger sur la couverture complète des départements, lesquels disposent souvent d'un fort potentiel d'ingénierie à travers leurs agences départementales d'information sur le logement* », souligne Gil Avérous.

Le président liste deux questions à résoudre : « *Faut-il mettre fin au taux unique des droits de mutation à titre onéreux ? L'Etat transférera-t-il tous ses agents compétents en matière de droit à construire et de planification de l'habitat ?* » Membre du bureau de l'Association des maires de France, Gil Avérous participera aux prochaines rencontres de cette dernière programmées sur ce sujet avec Eric Woerth.

Halte aux locations de courte durée

L'engagement des maires des villes moyennes répond à la pression croissante du marché des locations de courte durée, facteur de déclin démographique avec ses effets en chaîne : perte d'attractivité et diminution des dotations d'Etat. La vulnérabilité des communes non métropolitaines qui exercent des fonctions de centralité justifie leur plaidoirie pour une reconnaissance de leur rôle indispensable, aux côtés des intercommunalités.

Après le logement, l'industrie offre son second angle à Villes de France, dans sa défense du rôle des maires. « *Le bilan de la première phase du programme Territoires d'industrie, piloté par l'Agence nationale pour la cohésion des territoires, montre la marge de progrès qui découlerait d'une plus forte implication des élus municipaux* », plaide Gil Avérous.

Suite

Déséquilibre industriel

L'association rappelle les avantages comparatifs des villes moyennes, par rapport aux métropoles, dans la reconquête de la souveraineté industrielle du pays : « *Une forte disponibilité foncière et peu d'opposition* », énumère le président. Une approche trop peu décentralisée conduit selon lui à un déséquilibre, au profit des régions méridionales et surtout des Hauts-de-France, en passe de concentrer la majeure partie du potentiel français de l'industrie automobile. Pour une pleine reconnaissance du rôle des villes moyennes dans l'aménagement du territoire, Gil Avérous recommande la duplication du modèle offert par le programme Action Cœur de ville, entré en 2023 dans sa seconde phase.

Un épouvantail nommé Bercy

A l'inverse, l'association pointe Bercy. « *Le tropisme de la ponction infligée aux collectivités identifiées comme riches ne résiste pas à l'analyse : nos villes construisent et entretiennent les conservatoires de musique, les bibliothèques et les piscines, dont les charges augmentent alors que la population diminue* », tacle Gil Avérous.

News Tank Cities

« Le transfert du logement ne sera pas efficace sans transfert de compétences humaines » (G. Avérous)

par Thibault Lemoffe

« On ne pourra pas appliquer un transfert du logement efficace [aux collectivités territoriales] s'il n'y a pas de transfert de compétences humaines, notamment en termes d'effectifs, de compétences juridiques et de moyens financiers, pour faire fonctionner cette décentralisation », indique Gil Avérous, président de Villes de France et maire de Châteauroux, lors de la présentation de ses vœux le 17/01/2024.

« Plus que jamais, la question du partage de compétences de nos villes et agglomérations est d'actualité. Au printemps 2024 sera présenté un projet de loi sur la décentralisation du logement. Cette première évolution du périmètre de nos compétences en appellera d'autres, dans les prochaines années. Je souhaite ainsi que nous réfléchissions dès à présent sur les possibles transferts de compétences de l'État vers les collectivités pour rendre la gestion publique plus efficiente et plus proche de nos concitoyens. Il conviendra de définir quelles compétences d'État pourraient être prises par les villes, partiellement ou totalement, et d'aborder la question des moyens humains, juridiques et financiers », ajoute le président de Villes de France.

Selon lui, le transfert de compétences devrait se faire au profit du couple maire/préfet.

« Nous avons entendu le message du Président de la République exprimé hier soir sur la simplification administrative que nous portons depuis longtemps, et nous travaillerons avec Gabriel Attal et son Gouvernement à cette question essentielle pour nos villes et nos concitoyens. »

Finances locales : « Le dialogue constructif que nous entretenons avec l'État doit non seulement se prolonger, mais aussi s'intensifier »

- « En 2024, tout comme en 2023, nos collectivités devront relever le défi du financement de leurs investissements. Après une année 2023 où nos recettes, en euros constants, ont fondu et les dépenses ont fortement augmenté en raison du contexte inflationniste, nos villes et agglomérations ont deux choix. Le premier consiste à faire preuve d'ingéniosité pour financer les investissements indispensables, notamment ceux liés à la transition écologique. Le second, qui n'en est pas un, consiste à se contraindre à réduire les services publics pour certaines collectivités qui n'auraient plus de marge de manœuvre. Dans ce contexte singulier, le dialogue constructif que nous entretenons avec l'État doit non seulement se prolonger, mais aussi s'intensifier.
- En matière financière, nous sommes à plusieurs reprises montés au créneau en 2023 pour expliquer que les collectivités ne sont pas toutes égales face aux soubresauts budgétaires. Nos villes moyennes et nos agglomérations sont particulièrement touchées par la crise, et contrairement à ce que les analyses de Bercy expliquent parfois dans une vision macroéconomique des choses, nous n'avons pas accumulé les résultats et les réserves au Trésor public nous permettant de faire face à la situation. Nous demandons ainsi que nos dotations suivent l'évolution de l'inflation.

Suite

- *Nous avons bien sûr également poursuivi le travail aux côtés de l'Agence nationale de cohésion des territoires et du Gouvernement pour accompagner le lancement de la phase deux du projet Action Cœur de Ville. Ce sujet est notre fer de lance et c'est l'exemple d'une politique nationale pleinement réussie localement. »*

Gil Avérous, président de Villes de France et maire de Châteauroux

« La loi de finances est décevante pour nos collectivités » (Jean-François Debat)

« Nous considérons que la loi de finances est décevante pour nos collectivités en raison de l'écart entre l'évolution de la dotation globale de fonctionnement et les compensations fiscales. Le refus de faire évoluer de manière plus substantielle la DGF (Dotation globale de fonctionnement - Principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales) pose de véritables difficultés aux villes, notamment en ce qui concerne le resserrement de nos capacités d'épargne. Nous sommes déjà en train de conserver une part de capacité d'endettement qui existe dans notre strate de ville, mais qui n'est pas infinie et ne nous permettra pas de répondre à l'ensemble des enjeux si nous devons avoir une reconduction de cet effet sur plusieurs années, ce qui conduirait à un effet de ciseaux sur nos recettes. Nous avons quand même le sentiment que les agrégats globaux de l'ensemble du bloc local évitent ou permettent à un État avec un grand "B" comme Bercy de ne pas voir et de ne pas prendre en compte la situation particulière des villes médianes quant à leur situation financière. »

Jean-François Debat, président délégué de Villes de France et maire de Bourg-en-Bresse

Paroles d'Élus

Paroles d'Élus - 19/01/2024

Finances, réindustrialisation et logement sur le bureau des
Maires de Villes de France

par Valentin Goethals

L'association Villes de France était la première, ce mercredi, à ouvrir le bal des traditionnels vœux de début d'année. Après le Sénat en 2023, c'est au siège de la Caisse d'Épargne, situé rue Masserand dans le 7ème arrondissement parisien, que l'association a convié cette année, ces membres et partenaires. L'occasion de se retrouver mais aussi de poser quelques balises. En plus des dossiers de fond(s), qui préoccupent depuis quelques années maintenant les villes membres, celui de la décentralisation de la politique du logement mobilisera sans aucun doute l'attention des élus.

Toujours plus de sujets de préoccupation

Si certains dossiers, non prévus, peuvent apparaître brusquement, à l'instar des violences urbaines de juin 2023, il est beaucoup plus rare en revanche que ceux annoncés lors de vœux disparaissent d'eux-mêmes durant l'année. Ainsi, les fortes inquiétudes sur la santé financière des collectivités, énoncées en janvier 2023, se sont-elles malheureusement confirmées au fil des mois. Et en 2024, la baisse générale des capacités d'autofinancements des collectivités reste toujours d'actualité avec l'effet ciseaux tant redouté. Rappelons également au passage, que la situation des collectivités n'est pas la même selon les charges de centralité qu'elles doivent supporter et leur taille.

La question des financements loin d'être résolue

Rien de surprenant dès lors, que le Président délégué de l'Association, Jean-François Debat ait rappelé en introduction de ces vœux 2024, la position de Villes de France sur le projet de la loi de Finances. Notre association d'élus, a-t-il résumé, estime que « *le compte n'y est toujours pas et de loin* ». Et celui qui est aussi Maire de Bourg-en-Bresse d'expliquer pourquoi. L'évolution de la taxe foncière « *ne saura suffire à amortir les impacts de l'explosion des coûts de l'énergie (NDLR : multipliés par trois pour l'électricité et par quatre pour le gaz par rapport à l'année dernière) et le maintien du pouvoir d'achat des agents publics de ces collectivités - avec 80% d'agents relevant de la catégorie C - et dont un grand nombre sont éligibles aux dernières mesures de revalorisation pour les bas salaires* ».

2024, année de la décentralisation ?

De décentralisation, il devrait aussi en être particulièrement question cette année. En effet, entre la mission de six mois, confiée au Député de l'Oise, Eric Woerth et qui doit déboucher sur un texte législatif au printemps et le lancement en décembre dernier par le Ministre Christophe Béchu, de concertations autour de la décentralisation des politiques du logement et de l'habitat, l'agenda risque de vite se remplir. Concrètement, le gouvernement envisage une décentralisation des compétences auprès d'autorités organisatrices de l'habitat (AOH) qui couvriraient l'intégralité du territoire.

Suite

L'association Villes de France très attentive

Lors de son intervention, Gil Avérous, Maire de Châteauroux et Président de Villes de France, a précisé que le bureau de l'Association « *portera une attention particulière à ce dossier. Dialogue, écoute et travail en intelligence sont et resteront notre façon de travailler. Et le logement est une préoccupation permanente des citoyens* ».

L'impact d'Airbnb

Le Logement est donc plus que jamais un sujet central mais avec des particularités propres à chaque territoire. Ainsi, à Châteauroux, l'édile constate une explosion ces dernières années du nombre de logements mis en location courte durée via les plateformes de type Airbnb. En passant de 250 à 700, ce sont autant d'habitations en moins et donc aussi des habitants en moins avec potentiellement un impact financier.

Logement, exemple même des disparités selon les territoires

De façon plus globale, les besoins diffèrent en fonction des territoires. On constate en effet des différences d'attractivité avec un impact sur les prix. À cela s'ajoute des différences démographiques en matière de vieillissement ou du nombre d'étudiants. La décentralisation, on l'assure du côté de l'État, « *doit permettre de clarifier et de simplifier les responsabilités des collectivités et de l'Etat (...) pour une meilleure compréhension par les citoyens et une plus grande efficacité par une proximité et une différenciation locale renforcées* ».

Toutes les intercos ne vont pas pouvoir répondre présent

Le Logement a été annoncé comme prioritaire par le Président de la République. La feuille de route semble donc claire pour le gouvernement. Pour autant, cette décentralisation à la carte sera-t-elle un long chemin tranquille ? Rien n'est moins sûr. En effet, alors que globalement au niveau national, on note la volonté des intercos d'être l'échelon organisateur de la politique du logement, on sait d'ores-et-déjà, selon le Président de Villes de France que « *toutes les intercos ne vont pas pouvoir le faire. De facto, cela amène la question de qui doit prendre le relais lorsque ce n'est pas possible. Il ne faut pas de précipitation mais il y a urgence* ». Qui plus est, rajoute l'élu, « *ce besoin de réforme ne tombe pas au bon moment. En effet, la chute de la création de logements neufs et les taux d'intérêts élevés préoccupent le secteur* ».

Suite

Réindustrialisation et risque de concentration

Le dernier enjeu majeur exprimé lors de ces vœux est celui de la réindustrialisation. Ce thème était d'ailleurs déjà le fil rouge du Congrès de l'Association en juillet dernier au Creusot. Sur ce dossier aussi, il manque pour Gil Avérous au niveau national, une dimension d'aménagement du territoire plus fine. L'exemple le plus parlant est sans doute la révolution en cours dans le monde de l'automobile. Si d'aucuns saluent en effet la création de Gigafactory dans ce que l'on nomme déjà la **Vallée de la Batterie** dans les Hauts de France, les conséquences territoriales nationales ne sont pas regardées.

Rendez-vous à Sélestat

Or, cette concentration engendre déjà des déménagements de chaînes de montages qui traditionnellement dans ce secteur étaient plutôt bien réparties en France. Et le Président de conclure : « *Les Hauts de France sont le barycentre de l'Europe, pas celui de la France. Cet exemple soulève la nécessité de développer d'autres domaines d'excellence ailleurs en France* ». Nul doute qu'il sera question de tous ces dossiers lors du prochain congrès de Villes de France. Rendez-vous les 4 et 5 juillet prochain à **Sélestat en Alsace**.

La Gazette des Communes

Départements et villes moyennes s'inquiètent d'une « asphyxie financière » en 2024

par Romain Gaspar/ Yann Chérel Mariné

YCM / La GazetteA l'occasion de leurs cérémonies de voeux pour 2024, les deux associations d'élus Villes de France et Départements de France, ont alerté sur leur situation financière dégradée. Elles ont tenu à faire passer le message au gouvernement, ce 17 janvier, qu'il faudra se préoccuper particulièrement de leur sort cette année.

Dans la situation comptable des comptes 2023 des collectivités publié par Bercy, les voyants sont plutôt verts. Dans le détail, c'est surtout le bloc communal qui tire vers le haut l'ensemble des collectivités locales. « *Jamais autant de clignotants sont passés au rouge et nous, les départements, nous sommes en première ligne* » a voulu alerter de son côté François Sauvadet, président (UDI) de Départements de France et de la Côte-d'Or, lors de la cérémonie de voeux pour 2024 de l'association, le 17 janvier à Paris. Le document de Bercy le concède : l'épargne nette des départements est en chute libre de 63,1 % en un an.

Devant plusieurs dizaines de présidents de départements, des parlementaires et face à Christophe Béchu, ministre chargé de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, François Sauvadet, a déploré dans son intervention « *des ressources en chute libre, notamment des droits de mutations à titre onéreux (DMTO), et une explosion des charges* » avant de mettre en garde l'assistance où étaient également présents certains conseillers du Premier ministre Gabriel Attal : « *Je le dis simplement : nous ne tiendrons pas longtemps comme ça* ».

Dépenses sociales en hausse

L' élu a évoqué les différentes compétences sociales, dont les départements ont la charge, comme la gestion des mineurs non accompagnés (MNA), la protection de l'enfance, mais a plus que tout mentionné la thématique de la vieillesse avec le « *papy-boom qui vient* », a-t-il répété plusieurs fois tout au long de la soirée.

Les situations financières des départements sont contrastées entre elles et ils ne font pas tous face aux mêmes difficultés. Un certain nombre mettent en avant la baisse des DMTO, quand d'autres alertent sur l'explosion de leurs dépenses sociales. Ainsi, si le président de la Haute-Garonne Sébastien Vincini (PS) rapporte à La Gazette une perte de 20 millions d'euros de DMTO en deux mois et a dû « *passer à une gestion quasi quotidienne* » de la ressource, sa collègue, Valérie Simonet (LR), à la tête de la Creuse est, elle, préoccupée par l'augmentation des dépenses sociales liées au vieillissement comme l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) alors que ses ressources en DMTO sont restées relativement stables, a-t-elle indiqué.

Suite

Focus

La chute des DMT0 en 2023 confirmée

Les données relatives à l'assiette mensuelle des droits de mutations à titre onéreux de décembre 2023 ont été publiées cette semaine par l'inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD) permettant ainsi d'avoir une vision globale de la baisse annoncée des DMT0 en 2023. Celle-ci se confirme ; elle est même supérieure à ce qui était prévu. Ainsi, l'assiette mensuelle des DMT0 de droit commun est en diminution de 23,10 % en 2023 par rapport à 2022, ce qui au-dessus du pourcentage envisagé il y a quelques mois par Départements de France qui estimait une baisse d'environ 15 %.

Il faut dire que la chute n'a fait que s'accélérer avec une baisse record de -33,26% en décembre 2023 par rapport à décembre 2022. François Sauvadet, en marge de la cérémonie de voeux de l'association DF, a estimé que la crise des DMT0 n'en était qu'au début. « *Nous n'avons plus de marge de manoeuvre. Plus de levier fiscal. Tous les départements sont aujourd'hui impactés et menacés par cet étouffement financier* », a-t-il déclaré lors de son discours.

La loi de finances pour 2024 va tout de même permettre une bouffée d'oxygène dans les prochaines semaines : 14 départements vont pouvoir bénéficier du fonds de sauvegarde, dont le montant avoisine les 106 millions d'euros, après que le gouvernement a doublé la mise dans le budget. « *Les départements ont fait le jeu de la solidarité entre eux car nous sommes tous confrontés aux mêmes problèmes* », a ajouté François Sauvadet, avant de se dire « menacé par une mort par asphyxie ».

Christophe Béchu a répondu à François Sauvadet qu'il concédait que « *la situation financière des départements n'était plus la même, avec une période de baisse des aides sociales et de hausse des DMT0* ». Mais il a voulu rassurer en ajoutant que cette période « était révolue et inversée ». Le ministre s'est montré également ouvert à « *la nécessité d'avoir un suivi trimestriel et non plus seulement une fois par an* » pour accompagner les collectivités en difficulté financière.

Pression financière

Les départements ne sont pas les seuls à s'inquiéter de leur avenir financier. Les villes moyennes appellent aussi à un soutien plus fort de l'État. « *Les agrégats globaux du bloc local permettent à Bercy de ne pas voir la situation financière de nos villes* », a affirmé Jean-François Debat, le président délégué de Villes de France et maire (PS) de Bourg-en-Bresse (Ain) lors de la cérémonie de voeux de l'association des villes de 10 000 à 100 000 habitants, qui s'est tenue plus tôt dans la journée à Paris.

Suite

« Il faut arrêter d'imaginer qu'il y a des trésors d'économies cachées dans les budgets des collectivités territoriales. La pression financière liée à l'inflation mais aussi à nos charges de centralité et de personnel ont pesé d'abord sur les villes de plus de 10 000 habitants », a-t-il défendu, auprès de la Gazette, en réclamant des agrégats par strate de communes et des garanties pluriannuelles sur les finances locales.

« En matière financière, les collectivités ne sont pas toutes égales face aux soubresauts budgétaires », a confirmé Gil Avérous, le président de Villes de France et maire (DVD) de Châteauroux lors de son discours, en pointant un risque de réduction du service public dans les collectivités n'ayant plus de marge de manoeuvre.

« On est prêt à s'engager sur des effectifs constants mais si le gouvernement continue la stratégie du noeud coulant qui est engagé depuis la suppression de la taxe d'habitation en n'augmentant plus nos compensations, il y aura une baisse de l'investissement dans les années à venir », a prévenu Jean-François Debat.

Effet ciseau

Dans ce contexte « d'effet ciseau » marqué par une baisse des recettes faute d'indexation de la DGF sur l'inflation et d'augmentation des dépenses, Villes de France juge « décevante » la loi de finances pour 2024. « On a besoin d'une dynamique dans nos dotations car on n'a pas de dynamique dans nos recettes », rappelle Gil Avérous.

Au-delà de la DGF, Jean-François Debat a regretté le « mauvais signal » de l'augmentation différenciée de la dotation de solidarité rurale (+ 5 %) et de la dotation de solidarité urbaine (+ 3%). « Nous serons vigilant à ce que cet écart ne perdure pas. Il faut que la dimension du monde urbain non métropolitain soit prise en compte, au-delà du programme Action Coeur de Ville », a-t-il averti en insistant aussi sur la ligne rouge d'une suppression en 2025 du fonds de soutien aux activités périscolaires (FSDAP). « Chez moi ce fonds, c'est l'équivalent de plus d'un point d'impôt de taxe foncière », a-t-il chiffré, alors que la loi de finances a remis le débat aux prochains mois. A bon entendeur !

Focus

Décentralisation : les associations ne veulent pas manquer le rendez-vous

Lors des deux prises de paroles des présidents de Villes de France ou Départements de France, Gil Avérous et François Sauvadet n'ont pas manqué d'interpeller directement le public sur la décentralisation. Il faut dire que depuis qu'Eric Woerth, député (Renaissance) de l'Oise, a été chargé par Emmanuel Macron de mener une mission sur la décentralisation, il est devenu un interlocuteur choyé par les associations d'élus. Et il était bien présent aux vœux de Départements de France.

Suite

Les auditions ont déjà commencé. Eric Woerth a reçu, cette semaine, François Sauvadet, mais aussi André Laignel en tant que président du Comité des finances locales (CFL) et plusieurs responsables de l'association France Urbaine réunissant les grandes villes. Les rencontres avec d'autres associations, comme l'Association des maires de France (AMF), se poursuivront ces prochaines semaines.

Pour François Sauvadet, la « *nouvelle grande réforme annoncée de la Décentralisation ne peut pas faire l'économie d'un véritable « lâcher-prise » de l'État* » et a demandé d'avoir le « *courage de laisser les élus locaux exercer pleinement les prérogatives qui leur ont été dévolues* ». Pour Gil Avérous, il faudra être vigilant aussi bien sur la mission Woerth que sur la décentralisation du logement car « *par le passé, on a déjà eu la décentralisation de politiques sans avoir tous les moyens humains, financiers et juridiques* ».

Villes de France fera d'ailleurs de cette thématique le fil conducteur de son prochain congrès, qui aura lieu le 4 et 5 juillet prochain à Sélestat.

Batiactu

Les villes moyennes s'inquiètent de la décentralisation du
logement

par Etienne Gless

LOGEMENT Villes de France , l'association des villes et agglomérations de 10.000 à 100.000 habitants, s'inquiète du transfert de compétences intégral prévu par la future loi de décentralisation du logement. Les villes moyennes veulent aussi profiter davantage de la politique de réindustrialisation verte.

En décembre dernier, Villes de France avait remis à Patrice Vergriete, ministre du Logement dans le gouvernement d'Élisabeth Borne, des propositions pour bâtir le futur projet de décentralisation de la politique du logement. *"Ce sujet nous occupera encore beaucoup en 2024, que ce soit le logement des habitants mais aussi le développement de la location courte durée"* a confié Gil Avérous, son président et maire de Châteauroux lors des voeux de l'association le 17 janvier 2024. Pour le président de Villes de France, l'essor de la location courte durée constitue une double peine : *"Elle nous fait perdre des habitants et des ressources. Quand un bail locatif classique disparaît au profit d'une location courte durée, c'est autant d'habitants en moins pour le recensement à venir et c'est moins de dotation de l'État"*, a confié l'élu, prenant l'exemple de sa commune, *"passée en trois ans de 250 logements courte durée à près de 700"*.

Pour une réindustrialisation mieux répartie sur les territoires

Autre dossier important pour les villes moyennes, la politique de réindustrialisation verte. *"Pas de réindustrialisation réussie sans les villes moyennes"*, plaide Gil Avérous en déroulant ses arguments. *"Nos villes ont un passé industriel, une culture de l'industrie, elles ont encore du foncier et du logement disponibles. Elles sont les plus à même d'accompagner les projets de manière équitable et mieux répartie sur le territoire national"*. Les élus des villes et agglomérations moyennes redoutent un déséquilibre entre les territoires : *"Beaucoup de projets d'aménagements urbains et industriels se situent en Normandie ou dans les Hauts-de-France. Une partie centrale d'est en ouest est moins bien lotie en hectares d'intérêt national. La dynamique n'est pas la même sur tout le territoire, déplore Gil Avérous.*